



CONVOCATION

Assemblée Générale des COQS ROUGES

Vendredi 14 décembre 2018 – 18h30

14 place Sainte EULALIE – 33000 BORDEAUX

ORDRE DU JOUR :

- **Mot d'accueil du Président**
- Rapport moral de l'association
- Rapport d'activité
- Rapport financier, approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Août 2018
- Vente du terrain de Gradignan, parcelle cadastrée CR N° 63 d'une contenance totale de 10 064 m2
Pouvoir donné au Président pour réaliser tout acte et formalités en lien avec l'opération.
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes
- Proposition de renouvellement du tiers sortant des administrateurs

Article 12 des statuts de l'association :

- « Est électeur tout membre ayant adhéré à l'association depuis plus d'un an, ayant atteint l'âge de la majorité civile et jouissant de ses droits civiques »
- Le vote par procuration est autorisé dans la limite de trois

Le candidat au poste de membre du Conseil d'Administration doit faire parvenir au secrétariat des Coqs Rouges sa lettre de motivation avant le lundi 10 décembre.

- **Questions diverses** (ne donnant pas lieu à une délibération)

Gilles CHALIGNE

Président



POUVOIR

Je soussigné,ne pouvant être présent à l'Assemblée Générale des Coqs Rouges du vendredi 14 décembre 2018 donne pouvoir à pour m'y représenter et prendre part aux votes en mon nom.

Ce pouvoir doit-être en faveur d'un adhérent de l'association suivant l'article 12 des statuts ou laissé vierge, mais signé.

Fait à....., le.....

Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « **BON POUR POUVOIR** ».